



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Montigny-sur-Avre

Montigny désigne un château fort bâti sur une « montagne ». Ainsi, la forteresse de Montuel, qui domine la rive sud de l'Avre, a certainement inspiré son nom au village de Montigny-sur-Avre. Selon la tradition, l'antique manoir fut occupé par les Templiers, puis par les chevaliers de l'ordre de Malte.

Dans le village, un très beau **château** se cache derrière des hauts murs. Cet imposant monument élevé au XVIIe siècle en bordure de l'Avre, fermé par deux pavillons symétriques affiche un style classique avec ses façades parées de brique et de pierre coiffé d'un toit à la Mansart. Au début du XVIe siècle, le fief de Montigny-sur-Avre était tenu par la famille de Mézières. Par alliance, le domaine passa à la famille de Montmorency-Laval. Leurs descendants, après avoir rasé l'ancien manoir, firent construire, vers 1700, un château assez modeste. En 1720 et 1725, le château fut plusieurs fois vendu, et la rivière parcourant le domaine fut captée pour lui donner un cours artificiel le long du château et du parc. C'est entre 1728 et 1733, que le château fut porté à ses dimensions actuelles, en se raccordant parfaitement aux trois pièces d'origine et que les pavillons d'entrée furent construits. Les douves entourant le château furent asséchées ou comblées au XIXe siècle, époque à laquelle le parc à la française fut détruit et où furent plantés les arbres de la cour d'honneur.

François de Montmorency-Laval, illustre propriétaire du château, est né à Montigny le 30 avril 1623. Il est ordonné chanoine à Evreux, mais renonce rapidement à sa Seigneurie de Montigny pour aller évangéliser la « Nouvelle France ». En 1659, il arrive au Québec, fonde le séminaire du Québec, crée le diocèse du Québec et fait don de tous ses biens à son séminaire. Il devient ainsi, en 1673, le premier évêque de Québec et du continent nord américain lors de l'immigration des Français et en particulier des Percherons, en Nouvelle-France. L'église communale Saint-Martin porte une inscription surmontée des armes des Montmorency-Laval.

Balisage	Itinéraires équestres	Itinéraires équestres en attelage
Continuité de direction		
Changement de direction		
Mauvaise direction		



ACCÈS

RN 12 Paris / Verneuil-sur-Avre, D 676 Montigny-sur-Avre

Ligne SNCF Paris-Vaugirard / Granville,
gare à Verneuil-sur-Avre (9,5 km)



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Montigny-sur-Avre
Hôtels à Verneuil-sur-Avre et Brezolles
Camping à Verneuil-sur-Avre
Restaurants à Verneuil-sur-Avre et Brezolles
Ravitaillement à Verneuil-sur-Avre et Brezolles



CHARTRE DU RANDONNEUR ÉQUESTRE

Ce circuit équestre emprunte des chemins et sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs. À ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :

- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détrit
- Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- Être prudent aux croisements routiers
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Il est recommandé de porter une bombe

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme
02 37 84 01 00
www.123randonnee.fr
infos@123randonnee.fr

Chasse le jeudi

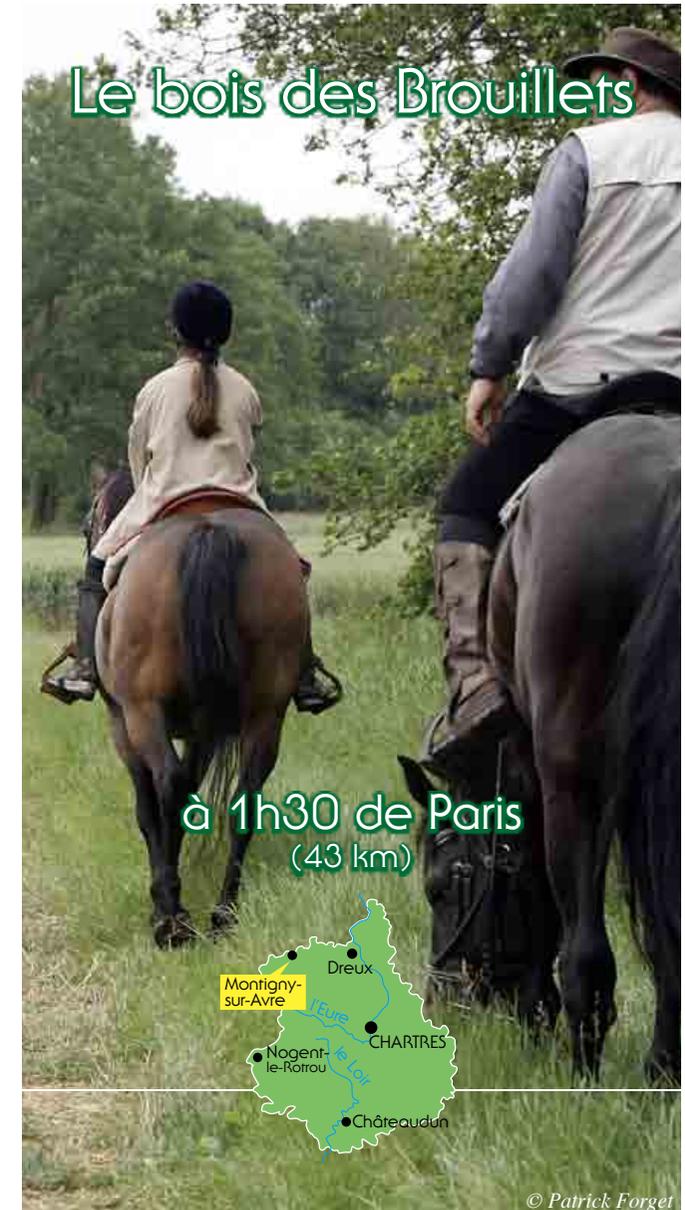
Circuit proposé par le CDTE Eure-et-Loir

MONTIGNY-SUR-AVRE



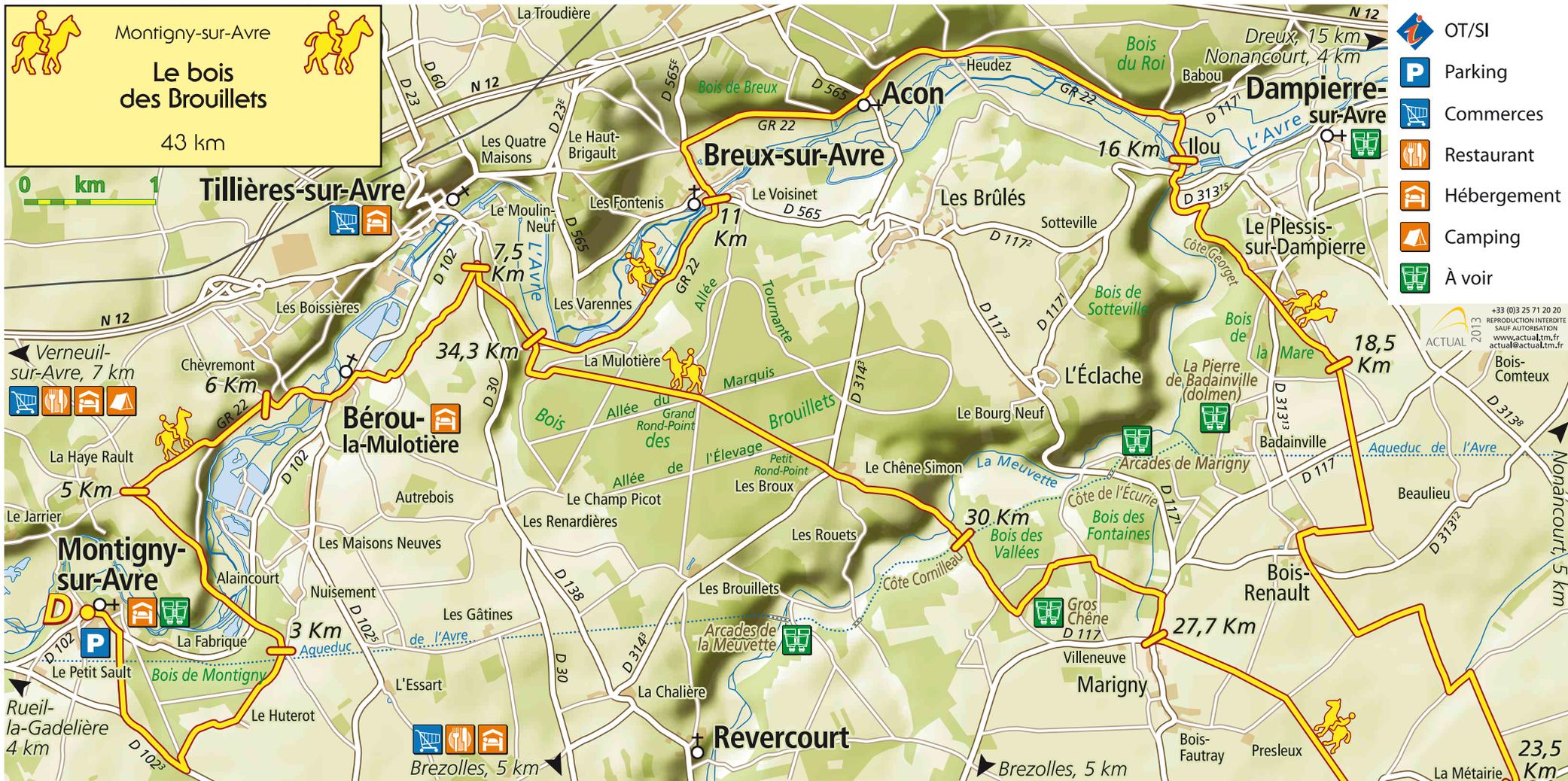
Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Le bois des Brouillets



à 1h30 de Paris
(43 km)





Montigny-sur-Avre
Le bois des Brouillets
 43 km

- OT/SI
- Parking
- Commerces
- Restaurant
- Hébergement
- Camping
- À voir

Départ : église.
 Emprunter la D 102 vers le sud-est, puis la petite route à droite à la sortie. Au bout, tourner à gauche sur la D 102³. La quitter par la 1^{ère} route à gauche qui longe la lisière du bois. Après le lieu-dit Le Huterot, continuer par le chemin en lisière du bois de Montigny.
3 km : Au carrefour des chemins, prendre le 2^{ème} chemin à gauche qui redescend sur la D 102 en traversant les bois. Continuer en face la petite route, traverser l'Avre, passer Alaincourt et continuer le chemin en face qui rejoint le GR 22.
5 km : Tourner à droite et suivre toujours le même chemin.
6 km : À la route, descendre à droite dans la vallée pour rejoindre Bérrou-la-Mulotière. Passer devant l'église du village et emprunter à droite la petite route qui remonte entre les maisons. Continuer le chemin de plaine qui traverse deux hameaux jusqu'à la route.
7,5 km : Emprunter la D 30 à droite sur 130 m et suivre à

gauche la route qui descend jusqu'à la Mulotière. Continuer par le chemin longeant la rivière et rejoindre Breux-sur-Avre.
11 km : Traverser Breux-sur-Avre. Au carrefour, suivre à droite l'ancienne route du Mans en passant par l'église d'Acon et le lieu-dit d'Ilou.
16 km : Traverser l'Avre, quitter la route principale et tourner à gauche vers le Plessis de Dampierre. À l'entrée du bois avant les habitations, prendre à droite le chemin de la Bouverie « Côte Georget » jusqu'aux maisons. Prendre la route et continuer jusqu'à la sortie du bois.
18,5 km : Suivre le chemin sur la droite, traverser la D 117 puis l'aqueduc de l'Avre. En plaine, tourner dans le 1^{er} chemin à droite pour rejoindre Bois Renault. Emprunter la route à gauche pour traverser le hameau. À la sortie, prendre le chemin à droite vers le sud-est. Au carrefour des chemins, tourner à gauche puis, au bout à droite. À la route, tourner à gauche puis dans le chemin à droite jusqu'à La Métairie.

23,5 km : Traverser la Métairie en direction de Prudemanche et prendre à gauche le chemin après le château-d'eau. Après 200 m, tourner à droite puis continuer à droite en direction de la ferme de La Loge. Traverser la route D 314 et suivre en face le chemin jusqu'à Marigny.
27,7 km : À Marigny, prendre la route à droite sur 340 m puis entrer à gauche dans le bois. Traverser les bois. Redescendre à droite dans la vallée de la Meuvette en longeant le bois des Vallées.
30 km : Traverser l'aqueduc de l'Avre et la Meuvette et suivre en face le chemin qui remonte au hameau du Chêne Simon. Entrer dans le bois des Brouillets et suivre la piste forestière. Passer le carrefour du Grand Rond-Point et continuer la piste qui redescend dans la vallée de l'Avre.
34,3 km : À la route, reprendre l'itinéraire en sens inverse jusqu'à Montigny-sur-Avre.
43 km : Arrivée à l'église.



+33 (0)3 25 71 20 20
 REPRODUCTION INTERDITE
 SAUF AUTORISATION
 www.actual.tm.fr
 actual@actual.tm.fr